

Belgium-Jambes: Supervision of project and documentation

OJ S 134/2021 14/07/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commissariat général au tourisme

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 74

Town: Jambes (Namur)

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Madame Alexandra Neufcoeur

E-mail: alexandra.neufcoeur@tourismewallonie.be

Telephone: +32 81325694

Internet address(es):Main address: <http://cgt.tourismewallonie.be>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://owncloudcgt.tourismewallonie.be/index.php/s/slM8g8RIhYJE1aT>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Désignation d'un auteur de projet-restauration de l'Abbaye d'Aulne — 1re phase — projet de valorisation touristique

Reference number: Aulne_Phase1_AP

II.1.2. Main CPV code

71248000 Supervision of project and documentation

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE352 Arr. Namur

Main site or place of performance: Abbaye d'Aulne à Gozée, 5100 Jambes (Namur).

II.2.4. Description of the procurement

L'abbaye d'Aulne (Thuin – Belgique) est une ancienne abbaye cistercienne située le long de la Haute- Sambre. Des vestiges des XIIIe, XVIe et XVIIIe siècles témoignent de son histoire. Le site possède un important patrimoine souterrain sous la forme de caves, couloirs et de canalisations médiévales.

Les ruines sont classées au titre de monument par arrêté du 24.4.1991 (annexe) et comme monument exceptionnel par arrêté du gouvernement Wallon du 6.10.2016 (annexe). Elles se situent dans un site classé comprenant l'ensemble formé par l'ancienne abbaye et les terrains environnants tels que repris dans l'arrêté du 24.4.1991 (annexe).

Fortement dégradée, l'abbaye fait également partie des monuments considérés comme menacés.

En 2010, le gouvernement Wallon a approuvé le schéma de valorisation patrimoniale et touristique de l'ancienne abbaye d'Aulne réalisé par l'institut du patrimoine Wallon. Ce schéma vise, d'une part, la sauvegarde des ruines de l'enclos grâce à un programme de consolidation /restauration, et d'autre part, les aménagements et équipements touristiques nécessaires pour valoriser le site de l'abbaye dans un périmètre défini. La même année, une étude de stabilité et d'état sanitaire, 1re étape du projet de consolidation des ruines, a été réalisée.

En 2016, une partie de la propriété du site de l'ancienne abbaye d'Aulne a été transférée au Commissariat général au tourisme (CGT) en vue de sa valorisation touristique. Dans le cadre de la valorisation patrimoniale, il est prévu de procéder notamment à la consolidation des ruines de l'enclos abbatial. Compte tenu de la spécificité technique de la consolidation de telles ruines, le Commissariat général au tourisme (CGT) bénéficie de l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage de la part de la direction du développement stratégique de l'AWAP.

Le présent marché vise à désigner un auteur de projet pour l'étude et le suivi des travaux de consolidation, portant sur le chevet et le transept de l'église abbatiale. La consolidation des autres parties du site ne fait pas partie du présent marché.

La mission comprend l'architecture et la stabilité et est détaillée dans les clauses techniques du marché.

Dans le cadre du projet de valorisation touristique du site de l'abbaye d'Aulne, le présent marché est un marché de services qui porte sur les phases d'étude et de suivi des travaux visant la consolidation du chevet et du transept de l'église abbatiale.

Le marché porte sur une mission complète d'auteur de projet, architecture et stabilité de la consolidation du chevet et du transept de l'église abbatiale, en ce compris le suivi des travaux préalables de sécurisation et des études préalables (rédaction du cahier spécial des charges, analyse des offres, interprétation des résultats des études préalables).

Une partie des études historiques ont déjà été réalisées, l'auteur de projet devra en prendre connaissance afin de synthétiser les éléments pertinents et les intégrer dans son travail. Le descriptif précis mais non exhaustif de la mission se trouve dans les clauses techniques.

L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires sur le fait qu'une étude d'état sanitaire et de stabilité de toutes les élévations a été réalisée en 2010. Pour l'ensemble du secteur concerné, cette étude offre notamment les éléments suivants:

- relevés par photogrammétrie de chaque façade de chaque bâtiment;
- analyse des pathologies observées, bâtiment par bâtiment;
- préconisations d'intervention pour chaque type de pathologie observée sur le site;
- estimation budgétaire par bâtiment;
- classement selon le degré d'urgence d'intervention.

L'ensemble des annexes sont consultables via un lien cloud:

<https://owncloudcgt.tourismewallonie.be/index.php/s/sIM8g8RIhYJE1aT>

(Mot de passe: Aulne123)

Cette étude constituera une base de travail et un point de comparais...(voir documents du marché).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Évaluation méthodologique de l'offre / Weighting: 25

Quality criterion - Name: Évaluation de l'adéquation philosophique de l'offre aux attentes du pouvoir adjudicateur / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Évaluation technique de l'offre / Weighting: 15

Cost criterion - Name: Prix en fonction du taux d'honoraires proposé / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 96

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes:

- le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016. Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion);

— par le seul fait d'introduire son offre, le candidat ou le soumissionnaire déclare implicitement sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la Loi du 17.6.2016 ainsi que par les articles 67 à 69 de l'AR du 18.6.2017.

1) Motifs d'exclusion:

a) Motifs d'exclusion obligatoire (article 67 de la loi du 17.6.2016, article 67 de l'AR du 18.6.2017 relatif aux marchés publics dans les secteurs classiques et de l'article 61 §1 de l'AR du 18.4.2017) sauf s'ils démontrent avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17.6.2016, seuls les soumissionnaires ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion visés à l'article 61 §1 de l'AR du 18.4.2017 peuvent avoir accès au présent marché.

À cette fin, le candidat ou le soumissionnaire fournit un extrait du casier judiciaire de sa société/ de la personne physique qui répond au marché, datant de moins de six mois par rapport à la date ultime de remise des offres, attestant de l'absence de condamnation du soumissionnaire pour un des délits suivants:

- participation à une organisation criminelle;
- corruption;
- fraude;
- infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
- blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme;
- travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains;
- occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à laquelle le candidat ou le soumissionnaire fait appel lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat ou du soumissionnaire.

En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique, chaque membre du groupement doit démontrer qu'il satisfait à toutes les conditions précitées;

b) Motifs d'exclusion facultative:

Tout candidat ou soumissionnaire qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché conformément aux conditions posées par celle-ci.

Conformément à l'article 47 de l'AR du 18.6.2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur, pour les candidats ou les soumissionnaires belges, vérifiera le respect de l'obligation de l'article 69 2o via l'application Télémarché (accès sécurisé aux bases de données fédérales):

- auprès de la Banque carrefour des entreprises (attestation de non-faillite).

Pour les candidats ou les soumissionnaires étrangers, ceux-ci doivent fournir l'attestation adéquate équivalente, émanant de leur pays, attestant qu'ils sont en règle. Le document, le cas échéant, doit être traduit en français par un traducteur juré;

c) Mesures correctrices (article 70 de la loi du 17.6.2016):

Tout candidat ou soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées ci-dessus aux motifs d'exclusions peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion;

2) Dettes sociales et fiscales (article 68 de la loi du 17.6.2016, de l'article 68 l'AR du 18.6.2017 et des articles 62 et 63 de l'AR du 18.4.2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques).

Est exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade...(voir documents du marché).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) Les soumissionnaires joignent à leur offre la preuve de la souscription des couvertures d'assurances « risques professionnels » inhérents aux missions mentionnées dans la présente, pour un montant de minimal 1 000 000 EUR, en ordre de paiement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) la preuve de la souscription des couvertures d'assurances « risques professionnels » inhérents aux missions mentionnées dans la présente, pour un montant de minimal 1 000 000 EUR, en ordre de paiement.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) L'équipe doit comprendre au moins une personne autorisée à introduire une demande de permis d'urbanisme en région wallonne, ce qui nécessite l'inscription préalable sur le registre des prestataires de services tenu par le Conseil national de l'Ordre des Architectes et un ingénieur en stabilité.

Le prestataire devra assurer la continuité de service en cas de modification de la composition de son équipe. Si le soumissionnaire ne savait pas prouver que la qualité, l'expertise et les connaissances du nouveau collaborateur sont, au minimum, identiques au collaborateur précédent, l'adjudicateur se laisse la possibilité de recourir à l'article 38/3 de l'Arrêté Royal établissant les règles générales d'exécution des marchés publics du 14 janvier 2013, et donc de remplacer l'adjudicataire...;

2) Les soumissionnaires intéressés doivent pouvoir présenter au moins 2 références à valeur patrimoniale dont au moins un projet public, exécutées au cours des cinq dernières années (chantier réalisé dans le cadre d'un marché de travaux jusqu'au stade de la réception provisoire);

— les soumissionnaires intéressés doivent pouvoir attester d'au moins une référence de projet exécuté au cours des cinq dernières années (chantier réalisé dans le cadre d'un marché de travaux de consolidation structurelle;

— épinglage, étançonnement, structure de renfort ou autre moyen de stabilisation par l'apport d'éléments- de bâtiments à valeur patrimoniale jusqu'au stade de la réception provisoire) pour un montant de minimal 200.000 EUR HTVA. Pour chaque référence seront fournis: le montant des travaux de consolidation structurelle sur base du décompte final (décompte final à joindre), les coordonnées complètes du maître d'ouvrage, les dates de début et de fin de chantier, l'attestation de bonne exécution, ainsi que quelques photos.

Important: le soumissionnaire ne pourra faire valoir la référence que s'il a lui-même été l'adjudicataire ou l'auteur de projet de la référence éventuellement en association momentanée. Dans le cas où le soumissionnaire aurait travaillé pour un autre auteur de projet, le soumissionnaire produira alors une attestation de l'auteur de projet officiel stipulant que le soumissionnaire a bien réalisé la référence en tout ou en partie en précisant quelle partie a été réalisée par lui. Le soumissionnaire précisera explicitement quel a été son domaine de réalisation sur la référence (architecture, stabilité, techniques spéciales, scénographie...).

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) L'offre comprendra dès lors l'identification de l'architecte[1] au sein de l'équipe soumissionnaire (nom, coordonnées), ainsi que:

— soit la preuve de l'inscription à l'ordre des architectes (pour les Belges ainsi que pour les ressortissants d'autres pays qui sont établis en Belgique);

- soit une partie des documents exigés pour solliciter l'inscription sur le registre des prestataires de services tenu par le conseil national de l'ordre des architectes selon les conditions prévues par l'union européenne[2], à savoir:
 - une copie du diplôme;
 - la preuve que la personne exerce légalement les activités en cause dans l'État membre de l'Union européenne où elle est établie (attestation délivrée par l'Ordre du pays);
- 2) — Les projets doivent avoir pour objet la restauration de vestiges, ruines ou maçonneries de pierre antérieures au XIXe siècle et dont le montant minimal pour les postes « maçonneries et travail de la pierre (réparations, taille, nouvelles pierres) » est de minimal 500 000 EUR HTVA. Pour chaque référence seront fournis: le montant des travaux de maçonnerie et de travail de la pierre sur base du décompte final (décompte final à joindre), les coordonnées complètes du maître d'ouvrage, les dates de début et de fin de chantier, l'attestation de bonne exécution, ainsi que quelques photos;
 - au moins une référence de projet exécuté au cours des cinq dernières années (chantier réalisé dans le cadre d'un marché de travaux de consolidation structurelle — épinglage, étançonnement, structure de renfort ou autre moyen de stabilisation par l'apport d'éléments de bâtiments à valeur patrimoniale jusqu'au stade de la réception provisoire) pour un montant de minimal 200.000 EUR HTVA.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 15/09/2021 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 14/03/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 15/09/2021 Local time: 11:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Sous peine de nullité de l'offre, celle-ci sera déposée en français.

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:
20.8.2021 à 10h00.

Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux
le vendredi 20.8.2021 à 10h00.

Le rendez-vous est fixé devant l'entrée touristique du site de l'Abbaye d'Aulne.

Il est inutile de prendre rendez-vous par adresse électronique ou téléphone.

Cette visite obligatoire aura lieu dans le respect des mesures sanitaires.

Chaque opérateur économique intéressé enverra le nombre de représentants qu'il juge
nécessaire.

Ceux-ci devront porter un masque FFP2, un casque et des chaussures de chantier.

Ils devront également se tenir à une distance de sécurité de 1 m 50 de tout autre visiteur.

Des questions pourront être posées lors de la visite et les réponses seront mises en ligne sur
le forum public e-procurement.

Lors de la visite du site, il y aura lieu de faire compléter l'attestation de visite en annexe du
présent cahier des charges car celle-ci devra être jointe à l'offre de chaque soumissionnaire.

Lors de la visite du site, l'adresse électronique de chaque opérateur économique intéressé
sera collectée par le représentant du pouvoir adjudicateur de manière à répondre aux
questions posées de façon collective.

Les questions relatives à ce marché pourront également être posées par e-mail à l'adresse
suivante: alexandra.neufcoeur@tourismewallonie.be — entre le 21 août et le 10.9.2021 inclus
avec comme objet: « CSCAulne ». L'ensemble des réponses sera communiqué via un
formulaire de questions-réponses disponible sur l'espace cloud mentionné ci-dessus. De cette
façon, l'information des soumissionnaires sera assurée de manière égalitaire. Aucune
question ne pourra plus être posée après la date du 10.9.2021.

L'ensemble des questions et réponses sont consultables via un lien cloud:

<https://owncloudcgt.tourismewallonie.be/index.php/s/sIM8g8RIhYJE1aT>

(Mot de passe: Aulne123).

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-
Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Town: non applicable

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/07/2021